

Prs information

Bulletin interieur d'Information et d'Analyse

SOMMAIRE :

1. <u>L'ACTUALITE</u>	
. Une organisation de masses ... des commerçants	p. 3.
2. <u>PROJETS ET REALISATIONS</u>	p. 4.
. Les projets réalisés . Le tracteur "CIRTA"	
3. <u>PILLAGE ET GASPILLAGE</u>	p. 5 et 6.
. A quoi servent les sociétés nationales ? . Un autre rêve . Visites d'amitié et pénétration impérialiste	
4. <u>EN VRAC</u>	p. 7 à 10.
. Pour être un bon bureaucrate . Les P.D.G. sont-ils révolutionnaires ? . Accidents du travail et mépris du travailleur	
5. <u>SITUATION DES MASSES</u>	p. 11 à 14.
. Tourisme . Le recasement est payant . Les transports, deux poids et deux mesures	
6. <u>DES CAMARADES NOUS ECRIVENT DU PAYS</u>	p. 15 à 18
7. <u>DANS LE MONDE</u>	p. 19.
8. <u>Dossier IMPERIALISME</u>	p. I à XII.



UNE ORGANISATION DE MASSES ... DES COMMERCANTS

Faisant suite à l'ordonnance du 3 décembre 1971 relative à l'organisation des associations professionnelles et régionales, une réunion a eu lieu le 6 avril 1972 à la Chambre du Commerce d'Alger. Elle vise à constituer une association de commerçants et d'industriels de l'alimentation.

Il n'échappe à personne que par le biais de cette organisation, le pouvoir cherche, d'une part à calmer cette catégorie de mécontents (mécontentement lié aux pénuries et à la lourdeur des impôts) ; d'autre part, à pousser les commerçants à cautionner la politique du régime et à collaborer étroitement avec lui.

Cette association connaît le même succès que les entreprises du F.L.N. : à la première réunion, sur 210 personnes convoquées, une vingtaine seulement de "commerçants et d'industriels" se sont présentés.

o o o

Actuellement, une campagne de propagande est menée, par voie de presse, et d'affichages dans les lieux de travail, dans les rues afin de stimuler la collecte de sang. A ce sujet, la presse lance des "cris d'alarme" en parlant de pénurie de sang dans les hôpitaux.

Soulignons que pour être admis dans un hôpital, il faut payer à l'avance des soins qu'on "est pas certain de recevoir", ce qui n'encourage guère les Algériens à donner leur sang. Ceci est d'autant plus vrai que la "majorité des donneurs vient tout simplement donner du sang à leurs parents gravement menacés". (El Moudjahid du 13 avril 1972).

Il faut dire que jusqu'à présent ces collectes de sang ne touchaient que les villes, mais maintenant le pouvoir les développe dans les campagnes. Les soldats de l'A.N.P. sont, quant à eux, obligés d'y contribuer.

Notons que le pouvoir d'Haïti fait commerce du sang de ses citoyens.

o o o

PROJETS . . .

... réalisations

LES PROJETS REALISES ...

Faisant le bilan des réalisations pour l'année 1971, les présidents d'A.P.C. de la Daïra de Sebdou constatent que "de grands progrès ont été réalisés dans tous les domaines, malgré les difficultés rencontrées".
(La République du 2 et 3 avril 1972).

En fait de réalisations, il s'agit d'une piste d'un kilomètre et demi dans la commune de Ternif.

o o o

LE TRACTEUR "CIRTA"

Il y a près de deux ans, un grand tapage a été fait autour du futur "premier tracteur algérien : le "cirta" dont la presse algérienne ne cessait de reproduire les vues (de la maquette) sous tous les angles en le promettant pour bientôt.

Voilà que, dernièrement, la SONACOME a présenté en Oranie deux tracteurs de la gamme "Cirta". Le retard survenu dans la réalisation du projet serait dû, semble-t-il, à une pénurie de pièces détachées : "les tracteurs qui seront montés à la chaîne à partir de cette année ne poseront plus les mêmes problèmes qu'avant. En effet, le contrat qui lie la SONACOME à la firme prévoit une importation de pièces détachées en nombre suffisant" dit "La République" du 30 mars 1972.

Il apparaît donc que le tracteur "Cirta", contrairement à la démagogie du pouvoir, n'aura d'Algérien que le fait d'être monté en Algérie (sous licence Deutz) et que le fameux complexe de Constantine n'est rien d'autre qu'un atelier de montage au service d'une société étrangère dont il dépend entièrement.

Il n'y a pas de doute que de pareilles "unités" constituent entre les mains des sociétés étrangères un moyen de chantage efficace pour pénétrer encore davantage dans notre pays. En effet, il suffit que leurs exigences ne soient pas prises en considération par la bourgeoisie algérienne ou que celle-ci montre des dents trop longues pour que les techniciens soient rappelés et l'exportation des pièces détachées bloquée. L'affaire récente de la CARAL-Renault en témoigne.

Ainsi, la réalisation d' "unités" industrielles, loin d'assurer l'indépendance économique de notre pays, ne fait au contraire que le mettre davantage encore sous le coupe du capital international.

o o o

Pillage Gaspillage

(5.)

A QUOI SERVENT LES SOCIÉTÉS NATIONALES ?

Deux exemples nous révèlent le rôle véritable que jouent les sociétés nationales dans notre pays.

La SONACOB : (société nationale de commercialisation du bois) ayant commandé de grandes quantités les stocke un peu partout : à Dar-El-Béïda (ancien emplacement de la foire d'Alger), aux ports d'Alger et d'Oran (asphyxiés). Aujourd'hui, elle envisage encore de créer de nouveaux stocks à Bedjaïa, Annaba, Mostaganem. Pendant que sévit la pénurie de bois, les anciens stocks pourrissent sur place. On se demande dès lors à quoi bon passer encore des commandes et stocker davantage pour les laisser pourrir ?

El Moudjahid du 8 avril 1972 s'empessa de rassurer prétendant que ce bois est d'une catégorie "qui ne craint pas les intempéries", ce qui nous rassure sur le sort du bois, mais ne nous explique pas pourquoi il reste stocké.

La C.N.A.N. : de son côté, elle vient de passer commande pour quatre cargos à la R.F.A. (le premier déjà nommé "Ibn Badis") alors qu'une flotte de treize navires (deux pinardiers, deux céréaliers, un amoniacquier, un pétrolier et un méthaniere) reste inutilisée. Quand on sait que dans les échanges avec les pays impérialistes ces derniers se réservent le frêt, on peut se demander pourquoi une telle politique. C'est que les responsables des sociétés nationales sont moins intéressés par l'activité commerciale que par les profits (commissions, dessous-de table etc ...) qu'ils peuvent retirer des transactions réalisées. Peu leur importe le sort des marchandises sur lesquelles ils ont déjà réalisé des gains.

Ceci explique pourquoi les sociétés nationales se multiplient (surtout dans le domaine de la commercialisation). Elles servent de moyen d'enrichissement pour la bourgeoisie. D'un autre côté, ces sociétés servent de couverture à la pénétration impérialiste dans notre pays.

o o o

UN AUTRE RÊVE

L'Europe achètera le gaz algérien, du moins c'est ce que pensent les technocrates de la SONATRACH. A cet effet, ils ont chargé une société américaine (Williams Brothers) d'étudier un projet de canalisation sous-marine pour le transport du gaz.

Rappelons qu'un projet analogue avait été fait en 1971, concernant l'alimentation en gaz de la Sicile, mais il fut abandonné face à la concurrence soviétique.

. / .

Le but du nouveau projet est d'étudier "une canalisation trans - méditerranéenne (Algérie-Espagne ou Maroc-Espagne) qui permettra de pomper directement le gaz naturel vers les pays consommateurs de l'Europe (Espagne France, Allemagne, Belgique, etc ...)".

Notons que les Soviétiques caressent le même dessein et que leur gaz est déjà commercialisé sur le marché européen, ce qui ne laisse aucun doute quant à la suite qui sera donnée au projet SONATRACH.

o o o

VISITES D' "AMITIE" ET PENETRATION IMPERIALISTE

Plusieurs délégations des pays de l'Est sont venues "visiter" notre pays :

- ZORINE, ambassadeur itinérant de l'U.R.S.S.
- Le ministre soviétique de l'enseignement supérieur, le 18 avril 1972
- Le ministre est-allemand de l'enseignement supérieur, le 15 avril 1972.
- Le ministre est-allemand de la santé, le 9 avril 1972.

D'autre part, la SONATRACH a conclu un accord avec la société d'Etat roumaine GEOMIN pour la constitution d'une société mixte de services pétroliers ALCIME, dans laquelle la SONATRACH détiendrait 75 % des parts (Afrique-Asie, n° 2 du 17 au 30 avril 1972).

o o o

EN VRAIS

POUR ETRE UN BON BUREAUCRATE

Le comportement des bureaucrates à l'égard du peuple provoque de plus en plus de mécontentement. La presse du pouvoir s'en fait l'écho.

La République du 4 avril 1972 :

"un employé des services administratifs s'occupait beaucoup plus à se remplir l'estomac et à aiguiser ses dents, plutôt que de servir les usagers qui font une chaîne interminable sans pouvoir parfois être servis".

"Vous avez beau cogner, crier, tempester, notre employé observera un silence de mort et ne vous répondra pas, tant qu'il n'a pas terminé sa croute".

El Moudjahid du 25 avril 1972 (une lettre d'un habitant d'Alger) :

"Ayant besoin de deux actes d'Etat civil, l'un concernant un dossier d'examen et l'autre pour celui d'un ancien moudjahid, je me suis présenté au guichet de l'état civil de la Mairie d'Alger. Tout d'abord, l'employé d'un ton discourtois me dit : "un seul acte !". Il n'a même pas daigné écouter mes explications et m'a remis un petit carton rose portant la date : 4 avril 1972.

N'ayant pu me présenter ce jour là, je suis allé au même guichet le 7 avril. Le même employé m'a fixé d'un air ironique et me dit : "c'est trop tard, il fallait venir le 4". Force m'a été de redemander un autre carton, pour le 13 celui-là.

Avec grande peine, j'ai pu obtenir une nouvelle permission de mon chef de service. Fort de mon droit, je m'avance vers le guichet où le même employé me dit négligemment : "pas encore, demain !". Devant mes protestations, il me répondit : "allez-voir le chef de service" avec un petit sourire dédaigneux.

Sur une quinzaine de personnes qui étaient là avant moi, au moins dix ont entendu le même refrain : "c'est trop tard ! pas encore, revenez demain, etc, etc ...".

El Moudjahid du 14 avril 1972 (lettre de Tlemcen) :

"Je me suis présenté aux services de l'Inspection de la Main-d'œuvre de Tlemcen pour la 4ème fois afin qu'on me délivre un certificat de présence. A chaque reprise, les responsables de l'organisme trouvent le moyen d'ajourner la délivrance de ce précieux document.

Pourtant, ces derniers savent bien qu'ils sont payés pour le travail qu'ils ont à faire et qu'ils devraient être à la disposition du public. De telles négligences ne devraient pas exister de nos jours encore ..."

~~un autre numéro~~

d' "Algérie-Actualité" du (16 au 22 avril 1972) essaie de justifier cette situation en en rejetant la responsabilité :

- en partie sur les bureaucrates :

"les fonctionnaires doivent offrir d'abord les garanties de compétence et de valeur technique, mais aussi et surtout de garanties d'ordre moral"

- en partie aussi, sur le peuple, puisque les gens qui viennent chercher des papiers frappent à n'importe quelle porte.

On veut bien offrir quelques boucs émissaires à la colère du peuple mais le tout est de ne pas remettre en cause le pouvoir, ce qui est dit en clair par le journal "qu'on ne tente surtout pas de faire croire que la responsabilité d'une telle situation incombe au pouvoir central".

Ce même journal, s'adressant cette fois aux bureaucrates, leur prodigue quelques conseils, qu'il est intéressant de reproduire intégralement.

COMMENT SE COMPORTER AU BUREAU

(selon "Algérie-Actualité du 26 au 27 mai 1972")

"Le savoir-vivre sur le lieu de travail revêt une grande importance. C'est, bien souvent, de ce savoir-vivre que dépend votre avancement. Il importe, ne serait-ce que pour vous faciliter la vie, d'être non seulement sympathique aux yeux de votre supérieur, mais aussi à ceux de vos collègues. Ainsi :

- respecter les horaires de travail.

- saluer toujours vos collègues que vous rencontrez dans l'escalier ou dans les couloirs ; si vous les connaissez bien, vous leur serrez la main, sinon vous inclinez la tête en souriant.

- il est admis de faire suivre Monsieur ou Madame du nom de famille. Exemple : "Bonjour Mme Djebbar".

la question du tutoiement est délicate, il est surtout pratique chez les jeunes gens.

- évitez toute plaisanterie ou familiarité déplacée.

- ne faites pas de confidences d'ordre privée qui ne regardent que vous.

- N'ouvrez pas la fenêtre ou le chauffage si cela dérange vos collègues.

- ne coupez pas la parole à vos collègues. Ne parlez pas à quelqu'un qui est au téléphone, même s'il s'agit d'un inférieur.

Avec vos supérieurs :

- Si vous êtes amenés à connaître des faits d'une certaine importance, ne les divulquez pas autour de vous.

- Dans l'ascenseur ou l'escalier, effacez-vous pour laisser le passage à vos supérieurs.

- Si votre supérieur est appelé au téléphone, sortez discrètement : agissez de même lorsqu'il s'agit d'une visite à moins qu'il ne vous prie de rester.

- levez-vous pour votre supérieur hiérarchique, mais seulement s'il s'agit d'une femme plus âgée.

- Ne tenez pas de propos désobligeants à l'égard de vos supérieurs ne faites pas de réflexions désagréables concernant l'organisation de la maison.

- enfin, ne discutez pas les ordres qui vous sont donnés.
- vous ne devez jamais oublier que c'est en donnant une bonne image de vous-même que vous recueillerez la sympathie ou la compréhension. De plus, il ne faut pas oublier que la promotion sociale dépend souvent du savoir-vivre.
- parallèlement, vous devez avoir la même attitude respectueuse et absente d'orgueil vis-à-vis de ceux qui vous sont "inférieurs" hiérarchiquement (et pour un temps seulement, peut être ...). Ne refusez pas si une de ces personnes vous le demande comme un service important, de l'aider autant que vous le pourrez, même s'il faut pour cela vous salir les mains quelque peu ...

LE SAVOIR VIVRE, C'EST SAVOIR ETRE NATUREL QUAND ON A BON NATUREL, ET SAVOIR SE SURPASSER DANS LE CAS CONTRAIRE."

Quant au ~~peuple~~ ^{au service} ~~quel~~ toute cette administration fonctionne (en principe), on ne consulte ~~pas~~ ^{que} ~~la~~ ^{la} ~~administration~~ ^{pour lui} ~~qui~~ ^{qui} ~~est~~ ^{est} ~~comme~~ ^{comme} ~~avec~~ ^{avec} ~~qui~~ ^{qui} ~~de~~ ^{de} ~~salir~~ ^{salir} ~~le nom~~ ^{le nom} ~~qui~~ ^{qui} ~~lui~~.

LES P.D.G. SONT-ILS REVOLUTIONNAIRES ?

"Combien, sous prétexte du standing que leur impose leur nouveau rang, se laissent aller à des folies. Des folies du genre de celles qui amusent un "Dirlo" d'une grosse boîte.

Quel "crime" a-t-il commis ? devez-vous penser. Un "crime" des plus banals, à mon avis, mais qui en dit long sur l'esprit mesquin de l'individu que je considère comme nocif à notre société. Car, comment peut-on, sans scrupule aucun, profiter des priviléges que lui accorde "sa" société. Profiter et abuser ! Là est la faute. Parce que raisonnablement, l'on ne peut "griller" en deux mois la somme de HUIT CENT DINARS pour le seul éclairage de sa villa. Raisonnement, l'on ne peut user du téléphone de son domicile au point de payer TROIS CENT DINARS C'eut été un moindre mal et une ingérence dans la vie privée de quelqu'un si de telles sommes n'étaient pas déboursées par le société que dirige ce fameux "patron".

Car, comparées à celles de la "boîte", les dépenses de Monsieur le Directeur, sont deux fois supérieures. Alors, que devons-nous conclure ? ... Que le numéro "1" de l'entreprise passe ses nuits sous un éclairage "éclatant" à vérifier ses dossiers ? Ou qu'il organise des veillées sous les feux comparables à ceux d'un théâtre ? Veillées agrémentées, bien sûr, de musique stéréophonique et tout la tutti quanti qu'exige de telles "surprises".

Je ne saurai répondre, parce que se faire entretenir de cette manière par sa profession n'est pas digne d'un homme. D'un Algérien. D'un Révolutionnaire !".

(La République du 15 avril 1972).

o o o

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MÉPRIS DU TRAVAILLEUR

Les accidents du travail sont très fréquents dans notre pays. Ils ont pour cause l'avidité des entrepreneurs et des capitalistes pressés de réaliser le maximum de profits au mépris même de la vie des travailleurs.

La presse officielle en donne des exemples, tel cet ouvrier de la SONACOB enseveli sous les madriers qu'il déchargeait ou ce bûcheron écrasé par l'arbre qu'il venait de couper. Mais, au lieu de s'en prendre aux patrons, les pluimitifs rejettent la responsabilité sur les victimes elles-mêmes "des fractures, des contusions multiples ont été le lot de cet ouvrier imprudent". Ainsi s'exprime "La République" du 15 avril 1972 à propos d'un plombier tombé du deuxième étage d'un immeuble.

De même pour un manœuvre électrocuté : "il n'avait pas pensé que des fils électriques tombés à terre pouvaient être dangereux". (La République du 11 avril 1972).

o o o

SITUATION des MASSES

TOURISME

Deux articles ont été consacrés à la ville de Bou Saâda ~~dans~~ ^{par} El Moudjahid ~~des 6 et 7 avril 1972.~~

Le premier traitant exclusivement du tourisme dans cette ville est un article de publicité. Avec lyrisme, l'auteur y fait longuement l'inventaire de tout ce qui peut attirer le touriste.

A cette fin, tout est minutieusement décrit : les curiosités à visiter "les sept hôtels dont "Le Caïd" quatre étoiles qui fait la fierté de tous les Bou Saâdi", "l'orchestre occidental qui anime les longues et merveilleuses nuits de Bou Saâda", "les promenades à dos de chameaux dans les dunes" etc ...

Le second article, quant à lui, montre l'envers de la médaille. Consacré à la population, il révèle que le tourisme "laisse sceptique quant à l'apport efficace qu'il a pour le développement économique de la ville" et que la population "ne jouit absolument pas des bienfaits touristiques de sa ville".

En faisant ces constatations qu'il appuie par des exemples concrets, le journaliste, peut être par inadvertance, détruit toute la propagande du pouvoir qui présente le tourisme comme un moyen de développement.

C'est ainsi que sur une population de 36 000 habitants, nous apprenons que Bou Saâda compte 4 000 chômeurs, soit plus de la moitié de la population active. Ceci est surtout lié à l'abandon de l'agriculture par les fellahs écrasés d'impôts et manquant de moyens et qui malgré un dur travail de "douze à treize heures par jour" n'arrivent pas à s'en sortir, d'autant plus qu' "une personne qui travaille doit subvenir aux besoins de plusieurs autres composant les membres d'une ou de plusieurs familles en plus de la sienne". (El Moudjahid).

La seule solution pour eux, c'est d'aller en ville où l'existence du tourisme leur permet de vivre dans l'humiliation.

D'ailleurs, toute l'activité de la région est orientée vers la satisfaction des touristes.

Voilà un exemple de développement inégal. Nous avons d'une part la dégradation continue des conditions de vie des masses populaires et, d'autre part, le développement du tourisme, secteur rentable dans l'immédiat à la bourgeoisie algérienne et générateur de chômage. Par exemple, la fermeture du secteur alfatier en mai 1971 a réduit au chômage 76 ouvriers permanents et 2000 saisonniers. En outre, 60 employés qui travaillaient à la confection de tapis auraient démissionné. "la raison est simple (dit le journaliste) leur salaire quotidien n'atteint même pas celui fixé par le SMIG". Les autorités locales qui voient le manque à gagner comptent y faire travailler exclusivement un "personnel féminin valable", c'est-à-dire des ouvrières dociles qui se contenteront d'un salaire de misère.

De même, l'article nous apprend que, dans le domaine de la santé, la situation est catastrophique pour le peuple. La pénurie de médicaments est quasi-générale et le seul hôpital d'une capacité de 80 lits existant depuis la colonisation, est vétuste et sans bloc opératoire. De ce fait, il est loin de satisfaire les services de cette daïra qui compte 110 000 habitants.

Que fait le pouvoir pour remédier à cette situation ? Encore des promesses par la bouche du Ministre de la Santé, lors de sa tournée dans la willaya du Titteri.

A cela s'ajoute le problème de l'eau dont souffre la population et qui s'aggrave avec la restauration d'hôtels, avec piscines pour les touristes. Il est vrai que "*l'infrastructure d'accueil répond merveilleusement à leurs désirs*" (El Moudjehid). Mais, nous voyons encore une fois au détriment de qui elle se fait !

Ainsi, le programme spécial n'a rien apporté aux masses. Bien au contraire, il en ressort qu'il a été :

- un moyen de propagande pour les mystifier
- et un moyen d'enrichissement de la bourgeoisie locale. D'ailleurs, on sait l'influence énorme qu'a cette dernière, autour de laquelle est organisée la vie des campagnes. Ce qui fait que toute transformation s'effectue à son profit. L'exemple des chantiers commencés, mais vite abandonnés le prouve amplement.

Et pourtant, les Bou Saâdi n'oublient pas les promesses faites en 1970 :

- élimination du chômage
- construction d'une polyclinique
- construction d'un centre médico-scolaire
- création d'un centre d'artisanat et de bijouterie
- résolution du problème de l'eau par le forage de trois puits.

Ces projets, parce qu'ils ne profitaient pas à la bourgeoisie ont été tout simplement écartés. Par contre, un Institut Islamique prévu pour 1200 élèves et qui fait aussi "la fierté des Bou Saâdi" a été créé. A long terme, son utilité est importante pour le pouvoir, en tant que moyen de domination pour inculquer aux jeunes le respect de l'Etat et des classes dominantes, ainsi que le mépris pour le peuple.

Quant à la seconde réalisation, une école hôtelière, elle exprime l'effort que fait le pouvoir pour développer le tourisme. En effet, après avoir dépensé des milliards, la bourgeoisie algérienne s'aperçoit que par rapport à certains pays, ses complexes sont peu fréquentés par les étrangers. Pour accroître le nombre de touristes, le seul moyen pour elle est de s'associer à des sociétés étrangères.

C'est à cette fin qu'une table ronde a été organisée le 25 avril 1972 au Palais des Nations sous l'égide de la Société Espagnole "Tour opératot Turavia Club de Palma" et à laquelle "ont participé 260 directeurs d'agences et des personnalités espagnoles" ainsi que les responsables de l'A.T.A. (Agence de Tourisme Algérien) et de la SONATOUR.

A cette occasion, le président de la TURAVIA a déclaré : "Cette table ronde à laquelle participent 200 directeurs d'agences de voyages permettra, compte-tenu de l'évolution de l'Algérie, d'établir un "programme spécial" pour relancer le tourisme de masse en amenant davantage de citoyens espagnols à visiter l'Algérie et par là même d'accroître les circuits et séjours touristiques".

Nous voyons donc que le tourisme ne peut se développer qu'avec la participation de sociétés étrangères, c'est-à-dire qu'avec la pénétration accrue de l'impérialisme. Plus que la destruction des moyens d'existence et la mise au chômage des masses populaires, le tourisme est destructeur de l'homme.

En effet, nul n'ignore que le développement du tourisme va de pair avec celui de l'alcoolisme, du larbinisme et de la prostitution. C'est à cette dernière, sans doute, que faisait allusion le journaliste en disant : "ville de 36 000 habitants, les touristes trouvent tout ce qu'ils désirent à Bou Saâda".

De tous ces aspects, la bourgeoisie ne se soucie que d'un seul : son enrichissement. Ne prenant en considération que ses intérêts, il est naturel qu'elle voit le tourisme comme un moyen de développement. Mais, un moyen de développement pour qui ?

o o o

LE RECASEMENT EST PAYANT

Après le glissement de terrain (fin mars 1972) à Constantine qui a détruit les quartiers Sabatier et Amrouche, 10000 habitants se sont trouvés à la rue.

Jusqu'à présent, rien n'a été fait pour leur recasement. Un projet de construction de 518 logements vient d'être mis au point. Permettra-t-il de reloger les 10 000 habitants des cités détruites ? Non, puisque "cette initiative permettra de résoudre en partie le problème du recasement des sinistrés de Sabatier". De plus, l'A.P.C. voit là un moyen de réaliser des profits.

En effet, "elle appelle ceux qui ont les moyens d'acquérir un logement dans cette future cité de s'inscrire rapidement, vu le nombre restreint des logements qui sont à la disposition des éventuels souscripteurs". En clair, l'A.P.C. demande aux gens de payer d'avance leur futur logement, ceux qui n'ont pas les moyens de payer - et ils sont nombreux - n'auront pas de logement !

Ajoutons que la dite cité "sera construite à plus de 10 km de Constantine" ce qui nous fait penser que l'A.P.C. a trouvé là un bon moyen pour se débarrasser des 10 000 habitants que l'exode rural a amené à Constantine.

La plan d'urbanisme, à Constantine d'ailleurs, interdit toute construction qui serait faite par les gens eux-mêmes. C'est pourquoi les sinistrés seront peu à peu éloignés de la ville et iront reconstruire des gourbis ailleurs.

Quant aux heureux souscripteurs, sont-ils sûrs de ne pas être les victimes des Pouillon algériens ?

o o o

LES TRANSPORTS, DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Selon El Moudjahid du 21 avril 1972, "Arzew qui, pour des raisons que l'on sait (!) est prioritaire et est desservie au moins vingt fois par jour par les autocars de toutes les lignes : SOTAC, TURO, TREFA, SNTR".

(14.

pendant le même temps, on voit qu'à Oran où 70 % de la population utilisent les transports en commun, le parc de l'EPCTUO est plus qu'insuffisant :

- 58 véhicules roulent à plein temps
- 4 ne sortent qu'en cas de panne.

Avec le nouvel arrivage qui a porté le total des véhicules du parc à 98, le problème de s'en est pas trouvé résolu pour autant :

- 10 à 15 véhicules sont chaque jour en panne
- un certain nombre de pièces, dont le prix n'excède pas parfois 30 DA, manquent
- 11 véhicules sont affectés au service spécial.

Enfin, ce qui est loin d'être une exception, c'est le cas des travailleurs qui font chaque jour 4 à 5 km à pied pour prendre un car, (El Moudjahid du 25 avril 1972) pour aller à l'usine, sans parler des zones rurales qui ne sont pas desservies du tout.

○ ○ ○

Des Camarades nous écrivent du Pays

(15.)

LETTER D'UN RETOUR AU PAYS NATAL

"Je suis arrivé en Algérie malade, je vomissais. Pour pouvoir acheter des médicaments, j'ai été obligé de vendre mes affaires car à l'hôpital, ils ont refusé de me soigner parce que je n'avais pas d'argent pour payer les consultations. Je dis directement que si j'avais eu la force de tuer ou de voler, je l'aurais fait pour me procurer un peu d'argent afin d'aller chez le médecin. Je n'oublierai jamais mon arrivée en Algérie. Après la maladie, c'était la faim, le sommeil, le dégoût total.

Ici le peuple élève la voix contre les petits bureaucrates de l'Administration. Les gens discutent beaucoup de la situation misérable qu'ils vivent. La plupart des gens noient leur chagrin dans l'alcool. Il y a un mois, les employés des Biens de l'Etat et ceux de la SONELGAZ ont organisé une manifestation devant la préfecture d'Oran car ils ne sont pas payés depuis plusieurs mois. Cette manifestation a été réprimée par les flics et l'armée et il y a eu des arrestations d'une vingtaine de manifestants.

A Oran, la cité Perret est devenue la cité de la misère où se regroupent les expulsés des Biens Vacant et les chômeurs. Dans cette cité, quiconque est étranger ne peut pénétrer. Plusieurs personnes qui s'y sont aventurées après 20 heures ont été dépouillées, même les flics n'osent pas y venir.

Pour ce qui est du Plan quadriennal qui avait prévu l'électrification des campagnes, la construction des écoles, etc ... rien n'a été fait. Dans la plupart des villages on attend toujours la lumière, sans trop y croire ... Pour les écoles, ce sont des barraques en planches où on ne trouve ni instituteur, ni écoliers.

Ici, la pénurie est totale, nous manquons de médicaments, de beurre, d'huile, de savon et même de gaz (le gouvernement l'envoie aux Etats-Unis). Il subsiste un climat très tendu. Les gendarmes et les policiers sont sur les dents à partir de 21 heures, que ce soit en ville ou sur les routes. Quiconque circule au-delà de cette heure est arrêté, questionné et fouillé au moins quatre ou cinq fois. En plus de cela, il faut présenter une carte d'identité et une fiche de paie. Si l'une de ces pièces manque, on est embarqué sans explication. Je l'ai été moi-même, on m'a fait laver tout le commissariat, cirer les souliers des flics et on m'a même tabassé.

Voilà l'image de l'Algérie que j'ai retrouvé. Je voudrais tant savoir ce qu'il faut faire, car il n'est plus possible de vivre dans cette situation qui est plus que misérable pour nous.

QUELQUES TEMOIGNAGES

Le déroulement de l'opération "Révolution" agraire

Le recensement des terres se poursuit difficilement, à tel point que les autorités ont été obligées de remettre à plus tard la remise par les paysans de leur déclaration de résidence.

Les paysans opposent une résistance à cette opération "Révolution" agraire. C'est ainsi qu'on signale de nombreux incidents :

- dans la région de Constantine, entre les paysans et l'armée
- dans la région de M'Sila où cinq gendarmes auraient été grièvement blessés
- dans la région de Beni-Saf, entre les paysans et l'armée il y a eu aussi des incidents.

Du côté de Touggourt et d'El Oued, des propriétaires de palmiers ont coupé des palmiers pour que l'Etat ne prenne pas leurs terres. A Biskra, des paysans m'ont dit "nous détruirons tout s'il le faut, mais nous ne céderons jamais". De plus, les gens hésitent à acheter du bétail craignant d'en être dépossédés.

La situation des ouvriers à Hassi Messaoud

Un ouvrier de Hassi Messaoud m'a raconté que la "base du 24 février 1971" est devenue un camp de concentration pour les ouvriers et un paradis pour les cadres de la SONATRACH. Celle-ci leur a construit des villas ultra modernes où ils sont servis par des serviteurs noirs. D'un autre côté, elle a supprimé les distractions pour les ouvriers, leurs repas ne comportent plus de fromage et de dessert. Les primes de transports ont été diminuées de 20 à 30 DA. Les ouvriers, de plus, sont obligés par la SONATRACH à ouvrir un compte bancaire où ils reçoivent leurs salaires, ce qui fait qu'ils éprouvent des difficultés à avoir de l'argent liquide. Pour protester contre cette situation, les ouvriers boycottent les réunions syndicales.

Le mécontentement à Sétif

En 1971, un décret de l'office des H.L.M. appelait tous les locataires d'une cité de Sétif à payer des arriérés de loyer remontant à trois et quatre ans, à raison de 145 DA le loyer mensuel.

Un huissier accompagné d'agents de police était venu expulser certaines familles. Mais les locataires les en ont empêché en leur disant : "si vous voulez qu'on paie, il faudra nous donner du travail".

Pour ce qui est des attributions de logements, un certain nombre de critères sont exigés :

- avoir un salaire mensuel supérieur à 800 DA
- être de bonnes moeurs
- et surtout avoir des connaissances.

Le 7 avril dernier, à 11 heures, 60 personnes étaient massées devant le siège de la willaya. Lorsque le wali arriva, il se trouva entouré de gens qui criaient : "du travail, nous voulons du travail".

Les services de la Préfecture ont relevé le nom des "demandeurs d'emplois" en leur prodiguant des promesses.

En ce moment, les feuilles d'impôts pluvent sur tout le monde, y compris celui qui possède une chèvre. C'est ainsi que les bouchers ont fait grève pour protester contre la taxe à l'abattement et la lourdeur des impôts (4000 à 5000 DA par an). Celui qui a une place dans un marché couvert paie 3000 DA par an. Un propriétaire de taxi est imposé à 4000 DA et un boulanger patissier à 17000 DA. Les médecins, quant à eux, échappent aux impôts. Malgré le carnet à souche, beaucoup arrivent à faire 50 à 100 visites médicales par jour à raison de 20 à 25 DA par personne.

A ANNABA

Ici, le logement est très cher. Une chambre d'hôtel revient à 30 DA la nuit et il faut la retenir la veille. Un travailleur m'a dit : "je gagne 500 DA et je paie 300 DA de loyer. Comment veux-tu que j'envoie un peu d'argent à ma famille ? Je vais quitter ça et rentrer chez moi."

L'insécurité règne et les privilégiés n'osent plus sortir la nuit. La police traque les jeunes des 23 heures et on assiste souvent à des affrontements entre jeunes et policiers.

Beaucoup de jeunes âgés de 14 à 16 ans se saoulent. Les filles âgées de 15 à 18 ans sont livrées à la prostitution, beaucoup d'entre elles sont "protégées" par des policiers. Quand ce n'est pas la prostitution, c'est l'emploi comme domestique chez les fonctionnaire. Ceux-ci les payent 100 DA par mois.

○○○

Je viens de quitter mon travail à la SONITEX parce que j'étais payé 0,65 DA de l'heure (alors que le SMIG est de 1,36 DA) pour 7 heures de travail (alors que j'en faisais neuf). Ayant réclamé mon dû auprès du directeur, il m'a menacé de poursuites en m'accusant d'avoir incité les ouvriers à réclamer leurs droits. Pour sa part, l'U.G.T.A. m'a adressé un avertissement me disant que nous (les ouvriers) devions aujourd'hui pratiquer l'austérité, nous sacrifier pour notre pays et que toutes réclamations portent atteinte à l'intérêt du pays ...

La misère et le chômage nous touchent beaucoup. Même ceux qui travaillent (les saisonniers) viennent d'être licenciés. Nous en sommes réduits à ramasser des mégots par terre et des fois à aller faire un coup pour avoir un peu d'argent, pour se nourrir, car quand on a faim, tout est permis. Les gens qui n'ont pas d'emplois s'adonnent à l'alcool. Le mécontentement grandit, et le peuple insulte le gouvernement à longueur de journée, malgré la répression. En effet, des gens sont pris dans la rue ou chez eux la nuit. Ils sont tabassés et menacés d'être envoyés au Sahara s'ils continuent à manifester publiquement leur mécontentement.

Les promesses ne manquent pas. On construit toujours le paradis sur le papier. D'après les projets, on possède tous une voiture, une villa et bientôt on ne travaillera plus. Mais, la réalité est toute autre. Nous manquons de tout pommes-de-terre, semoule, etc ... La viande coûte 18 DA le kilo. Seuls les gens aisés en mangent, quant à nous, nous nous trouvons dans un hammam où on nous fait suer.

(18.

Pour changer cette situation, je crois qu'il ne suffit pas de changer un homme, mais une classe qui se maintient au pouvoir par les armes, les menaces, la torture, la corruption, etc ... Ce régime a fait des racines comme les arbres et il faut des Algériens capables de couper les racines de ces arbres (les bourgeois) pour qu'elles ne puissent plus repousser.

o O o

A PROPOS DU SERVICE NATIONAL

Le temps passe, mais la fin de ce calvaire n'arrive toujours pas. Je sombre dans le pessimisme, dans l'attente de jours meilleurs ... qui ne viendront plus jamais. J'en suis sûr à présent. La raison de cette assertion ? Nous n'avons même pas achevé le service national que nous venons d'être gratifiés d'un service civil d'un goût très amer et pas de demi mesure ! Cinq ans !!! C'est à croire que nous devenons pour certains une pâture inespérée qu'il faut exploiter comme des bêtes de somme. Je n'en connais point précisément les modalités, mais dois-je souligner que cela se fera à coup sûr à notre détriment ? J'espère en tous cas que ces tristes nouvelles te confirmeront dans ton intention de ne jamais retourner au berçail, c'est bien mieux !

A Ouargla, les vents de sable ont maintenant laissé place aux grosses chaleurs que j'aurai à supporter pendant tout l'été encore.

o O o

Ici, en Algérie, nous sommes comme des prisonniers écroués sans condamnation. Nous subissons une dictature sans précédent. Nous vivons dans la souffrance et dans la grande misère.

Notre douar se dégrade de plus en plus chaque année. Nous manquons de tout, parfois même de pain. Le coût de la vie augmente toujours davantage.

Le chômage, c'est le grand problème de notre douar. Une vingtaine de personnes seulement travaillent et les autres passent leur temps dans les cafés, jouant aux dominos ou aux cartes. Le seul espoir aujourd'hui des chômeurs, c'est de pouvoir émigrer à l'étranger. Une chose est certaine, si on nous laisse passer librement pendant une durée d'un mois, il ne restera plus ici que les vieux et les chiens.

BOUMEDIENNE et le gouvernement parlent beaucoup de constructions. Mais, ici dans le douar ainsi que dans les environs, c'est le contraire qui se produit. Les maisons sont détruites, il n'y a pas d'électricité, les routes sont crevassées et incarrossables, les transports sont inexistants. C'est la destruction qui se fait jour et non la construction comme le prétendent ceux qui nous oppriment.

Aujourd'hui, le colon est parti, il a laissé à sa place son serviteur qui veille sur les biens de son maître. Mais, celui qui paie, qui subit, c'est nous, le peuple. Et, alors, à quoi ont servi ces sept années de guerre, à mettre Mohamed à la place de Joseph.

o O o

Dans le Monde

DROIT DE GREVE ET INTERET NATIONAL

Par une loi du 12 avril 1972 qui interdit le recours à la grève, le Colonel KHADAFI considère que la grève est "un crime à l'égard de la nation dont il entrave la marche révolutionnaire et le développement".

En interdisant la grève, qui est une arme pour les ouvriers et une menace pour la bourgeoisie lybienne, KHADAFI identifie en fait l'intérêt de la nation à la classe qu'il représente.

Dernier arrivé dans le camp progressiste arabe, la Libye s'aligne sur ses prédecesseurs (l'Egypte, l'Algérie, etc ...) dans le domaine de la répression des travailleurs.

o o o

PODGORNY VOLE AU SECOURS DU REGIME TURC

PODGORNY, Chef de l'Etat Soviétique est arrivé le 11 avril 1972 en Turquie pour apporter sa caution à l'équipe dirigeante. En effet, depuis plusieurs mois, la Turquie est secouée par des luttes de classes qui s'expriment notamment par des attentats politiques.

o o o

DOSSIER

IMPÉRIALISME

LA C. N. U. C. E. D.

En 1961, à la demande des représentants des pays sous-développés, l'O.N.U. vote une résolution pour "la restructuration du commerce mondial". A cet effet, la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) a été instituée.

Pourquoi les pays sous-développés réclamaient-ils la création de la CNUCED ?

Cette revendication traduit la volonté des bourgeoisies des pays sous-développés d'accroître leur part de bénéfices dans l'exploitation du "Tiers-Monde". En effet, toutes les questions relatives au commerce mondial, toutes les lois régissant ce commerce étaient discutées et élaborées au sein du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Cet organisme créé en 1944 par les pays impérialistes leur permet d'imposer leur loi sur le commerce international en refusant "toute organisation des marchés, toute intervention susceptible de fausser l'équilibre entre l'offre et la demande et le libre jeu de la concurrence".

Ainsi, les bourgeoisies locales sont pratiquement exclues de ces organismes de décision et n'ont aucun moyen d'accroître leurs bénéfices. C'est ce qui explique les multiples tentatives de regroupement de ces bourgeoisies (conférence des pays afro-asiatiques, pays non alignés, neutralisme positif, etc...) qui essaient de se constituer en syndicat pour défendre leurs priviléges.

Devant l'échec de ces tentatives, les bourgeoisies des pays sous-développés ont été amenées à se réunir au sein d'une organisation regroupant l'ensemble des pays représentés à l'O.N.U. Ce fut la C.N.U.C.E.D.

Qu'est-ce que la C.N.U.C.E.D. ?

Cette conférence se tient tous les quatre ans et réunit les représentants de tous les pays du monde à l'exclusion de ceux qui ne sont pas reconnus par les U.S.A. (R.D.A., Corée du Nord, Vietnam du Nord, etc ...). Elle est un lieu où les représentants des pays sous-développés (appelés groupe des "77") viennent présenter leurs revendications aux représentants des pays développés.

Depuis sa création, la C.N.U.C.E.D. s'est réunie trois fois (en 1964 à Genève, en 1968 à New Delhi (Inde) et en 1972 à Santiago du Chili) sans aboutir à aucune décision concrète et sans qu'aucune des revendications des représentants des pays sous-développés n'ait été satisfaite.

Première réunion - Genève 1964

Les pays sous-développés demandent un accroissement de l' "aide" qu'ils reçoivent et que les grands marchés de matières premières et de produits agricoles soient organisés afin de freiner la déterioration des termes de l'échange.

II

Cette dernière revendication reçoit le soutien de quelques pays européens (France, Belgique), mais elle se heurte à l'opposition résolue des autres pays capitalistes (U.S.A. - Grande Bretagne - Allemagne etc ...) plus puissants.

Après de longues discussions, les pays sous-développés votent pour "la création d'une organisation permanente du commerce mondial et d'un secrétariat doté de pouvoirs effectifs pour intervenir sur les marchés".

Tous les pays développés votent contre cette résolution qui est en quelque sorte un anti-G.A.T.T.

Voyant qu'une telle résolution n'a aucune chance d'être appliquée, vu l'opposition des pays développés, les représentants des pays sous-développés reviennent sur leur décision.

Finalement, après une prolongation de 24 heures, un compromis est signé. La C.N.U.C.E.D. "invitant les pays riches à consacrer 1 % de leur P.N.B. (produit national brut) à l'aide des pays pauvres".

Deuxième réunion - New Delhi (Inde) 1968 -

Avant cette conférence, les représentants des pays sous-développés se réunissent à Alger en 1967 et ils mettent au point un cahier de revendications appelé "Charte d'Alger des pays en voie de développement". Elle propose :

- le soutien aux exportations des produits industriels des pays sous-développés
- la constitution de grands marchés des matières premières et des produits agricoles
- une place pour les pays sous-développés dans le transport maritime
- abolition des préférences réciproques qui lient des groupes de pays sous-développés à un ou plusieurs pays développés. Tel l'accord entre les pays africains "francophones" et la C.E.E.

Au sujet de cette dernière revendication, des oppositions sont apparues entre les pays latino-américains et les pays africains, ces derniers craignant d'être concurrencés sur le marché européen.

A la réunion de New Delhi, aucune de ces revendications n'a été adoptée par la C.N.U.C.E.D. Il fallut encore une fois prolonger la conférence de 24 heures pour "recommander aux pays riches de consacrer 1 % de leur P.N.B. à l'aide au Tiers Monde" et "mettre au point un calendrier pour les prochaines rencontres".

Troisième réunion : Santiago du Chili - 1972

Selon "Le Monde" du 26 avril 1972 : "l'on a assisté non seulement à l'affrontement verbal entre nantis et exploités, mais les nations industrialisées se sont présentées en ordre dispersé, tandis que l'unité de façade du groupe des "77" qui rassemble les pays que l'on qualifie "en voie de développement" a été ébranlée avant même que les commissions de travail aient commencé leurs discussions".

En effet, les délégations des pays "révolutionnaires" ont choisi pour cible l'impérialisme américain. Mais, il a suffi que les délégués américains se lèvent et déclarent que "les discours polémiques n'avaient pas leur place à Santiago" et qu'il fallait "aborder les problèmes sérieux pour que ces attaques cessent".

III

Quant aux divergences entre les pays développés, elles portent essentiellement sur le commerce des produits des pays sous-développés.

Pour les uns, il faut organiser les marchés pour fixer les prix. Pour les autres - les plus puissants - il faut au contraire laisser jouer la concurrence entre les pays sous-développés. Ainsi, selon "Le Figaro" du 13 avril 1972 "L'Allemagne Fédérale entend que soient respectés les principes qui ont assuré la prospérité allemande dans les vingt dernières années, c'est-à-dire que les suggestions susceptibles d'être adoptées ne doivent pas contrevénir à l'économie de marché et que soit encouragée au maximum la libéralisation des échanges".

Les résultats de la conférence

- un programme d' "aide" au 25 pays les plus pauvres a été adopté. Signalons que les représentants des pays sous-développés ont mis plus d'une semaine de discussion pour constituer cette liste des 25 pays (comprenant un d'Amérique Latine, 8 d'Asie et du Moyen-Orient et 16 d'Afrique).

- Pour ce qui est de la participation des pays sous-développés au transport maritime "une entente unanime n'a pu être obtenue, mais les conversations reprendront sous une forme ou une autre". (Le Monde du 23 mai 1972).

- En ce qui concerne l'organisation des marchés des produits agricoles et des matières premières des pays sous-développés, "la conférence s'est séparée sans avoir avancé d'un pas sur les problèmes des prix et de la commercialisation de ces produits".

- A propos du soutien aux exportations des produits industriels du Tiers Monde, "Le Monde" du 23 mai 1972 signale : "qu'à la Conférence de 1968, les pays développés s'étaient engagés à accorder des facilités douanières à ces produits provenant du Tiers Monde". Mais "les Etats-Unis n'ayant pas encore respecté cet engagement, les autres pays développés refusent d'accorder de nouvelles préférences".

Enfin "les pays riches n'ont rien voulu promettre de nouveau sur le volume et les conditions de l'aide financière qu'ils accordent au Tiers-Monde".

Quant à la participation des pays sous-développés aux "grandes négociations sur la réforme du système monétaire international et sur le libéralisme des échanges commerciaux internationaux", les représentants des pays développés ont été très vagues.

D'autre part, les représentants des pays sous-développés ont tiré un baroud d'honneur en votant une "résolution visant à créer une organisation internationale du commerce qui serait destinée à encourager les échanges commerciaux mondiaux".

Tous les pays développés ont voté contre cette résolution qui n'a donc plus qu'une portée symbolique, car "pour que de tels textes soient suivis d'effets, l'unanimité est indispensable". En effet, "les pays qui votent contre un texte ou s'abstiennent ne s'estiment pas liés par ces textes et leur refus de les appliquer fournit à ceux qui les ont votés un alibi pour ne pas en tenir compte davantage".

La C.N.U.C.E.D. ne dispose donc d'aucun pouvoir de décision. Tout le monde d'ailleurs s'accorde pour le reconnaître. Le Président du Chili : ALLENDE disait dans un de ses discours : "la C.N.U.C.E.D. n'a cependant aucun moyen de faire appliquer ses recommandations et ses décisions, le pouvoir exécutif est ailleurs".

En effet, le pouvoir de décision appartient aux pays impérialistes qui sont réunis au sein du G.A.T.T. et du F.M.I. (Fonds Monétaire International).

IV

Ce qui fait de la C.N.U.C.E.D. une machine à fabriquer des recommandations qui, selon "Le Monde" du 11 avril 1972 "dépendent de la bonne volonté des participants, en particulier, de ceux de l'Europe Occidentale et de l'Amérique du Nord".

Le déroulement de ces conférences montre que les rapports entre pays riches et pays pauvres sont des rapports de domination.

L'échec de la C.N.U.C.E.D. nous prouve que la lutte contre l'impérialisme ne peut être ramenée à des tractations sordides des bourgeois locales à leurs maîtres impérialistes.

La seule voie possible est celle de la lutte des peuples, à l'exemple de celle du Vietnam.

Annexe -

Les 25 pays bénéficiaires sont :

- Amérique Latine : Haïti.
- Asie et Moyen-Orient : Afghanistan, Bouthan, Laos, Maldives, Népal Samoa Occidental, Sikkim et Yémen.
- Afrique : Burundi, Dahomey, Haute Volta, Mali, Niger, Ruanda, Somalie, Tchad, Ouganda, Tanzanie, Bostwana, Lesotho, Malawi, Ethiopie, Guinée, Soudan.

Le comité de planification du développement des Nations Unies a établi cette liste en fonction de trois critères :

- produit inférieur brut par habitant, inférieur à 100 dollars.
- part de l'industrie inférieure à 10 % de la production nationale
- taux d'alphabétisation inférieur à 20 %.

o o o

QUELQUES CHIFFRES SUR L'EXPLOITATION DES "PAYS PAUVRES"

L'hebdomadaire français "Politique Hebdo" du 4 mai 1972 rapporte des statistiques de l'O.N.U. qu'il est intéressant de noter. Les chiffres datent de décembre 1970, mais ils sont très significatifs.

1) Population mondiale et revenus

Population totale du monde : 3 584 millions d'habitants
dont

• pour les pays socialistes	1 175	"	"
• pour les pays capitalistes (dominants et dominés)	2 409	"	"

Le revenu total de cette dernière catégorie est estimé à :
2 360 milliards de dollars.

V

Mais, la population des pays développés (Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon ...), soit 745 millions de personnes (donc 39 % du monde capitaliste) perçoit 85,8 % de ce revenu. Le "Tiers Monde" avec (1 % de la population n'en percevant que 19 %).

Les Etats-Unis, avec 8,5 % de la population du monde capitaliste perçoivent 49 % du revenu de ce monde.

Le revenu moyen d'un américain (4 800 dollars en 1970) est 45 fois supérieur à celui de l'Inde (105 dollars). Ce dernier chiffre étant une moyenne, on ne tient pas compte de l'inégalité de répartition à l'intérieur même de la population indienne.

2) Les transferts de richesse : du plus pauvre au plus riche

La déterioration des termes de l'échange, c'est-à-dire la baisse des prix des produits exportés par les pays dominés et la hausse de ceux vendus par les pays dominants coûte en moyenne (période 1954-1962) 2,2 milliards de dollars par an aux pays les plus pauvres.

Il faut noter ici que cette déterioration ne se fait pas suivant le critère produits primaires (en baisse) et produits secondaires manufacturés (en hausse), mais bien suivant l'origine des produits. Ceux des pays sous-développés sont en baisse même s'il s'agit de produits manufacturés et ceux des pays développés sont en hausse (y compris les produits primaires dont ces pays sont exportateurs ; "Politique Hebdo" chiffre la participation des pays développés au commerce international des produits primaires à 60 %). Cette déterioration n'a donc pas une origine "économique", mais elle traduit des rapports de domination politique.

Le marché n'est pas la seule source d'exploitation des pays pauvres. Il faut y ajouter les transferts correspondants aux "revenus des investissements", lesquels se chiffrent à :

- 3 692 millions de dollars en 1963
- 4 756 " " en 1965
- 5 798 " " en 1967
- 6 300 " " en 1969

Si on y ajoute les "transferts invisibles" dus à la déterioration des termes de l'échange (en supposant ces transferts stabilisés autour de leur valeur de 1962, ce qui n'est pas le cas), on trouve que les pays pauvres ont contribué à l'accumulation capitaliste dans les pays riches pour :

- 5,9 milliards de dollars en 1963
- 6,9 " " en 1965
- 8 " " en 1967
- 8,5 " " en 1969

3) La réalité de "l'aide aux pays sous-développés"

Les statistiques donnent le chiffre de 13,3 milliards de dollars en 1969 pour l'aide fournie par les pays riches aux pays pauvres.

Mais, dans ce chiffre, sont inclus :

- 4 milliards de dollars d'investissements privés
- 2 " " de crédits à l'exportation
- 3 milliards de dollars de prêts "liés" (avec un taux d'intérêt souvent élevé et un amortissement à moyen terme dans la plupart des cas).

VI

En ce qui concerne l'aide liée, on peut remarquer que les conditions imposées aux pays emprunteurs (prix, qualité, transports) ainsi que le montant des intérêts, font que ces derniers pays ne profitent pas de plus de 80 % du prêt qui leur est accordé. Il ne s'agit donc pas d'aide mais d'"usure".

Le service de la dette publique des pays sous-développés (intérêts et amortissement du capital) a atteint :

- 4,7 milliards de dollars en 1968
- 5,2 " " en 1969 (contre 3 milliards de prêts nouveaux au titre de "l'aide au développement").

Les statistiques montrent d'autre part que les transferts de fonds publics (sans contrepartie) des pays développés vers les pays sous-développés se sont élevés en 1969 à 2 250 millions de dollars. Mais, 1 570 millions (70 %) ont été versés à huit pays seulement :

- Israël	500 millions de dollars
- Sud-Vietnam	430 " "
- Pakistan	193 " "
- Jordanie	149 " "
- Corée du Sud	123 " "
- Thaïlande	68 " "
- Arabie Séoudite	55 " "
- Madagascar	53 " "

Tous pays jouant le rôle de gendarmes au service de l'impérialisme.

4) Bilan

Deux tableaux (établis d'après les statistiques de l'O.N.U. en 1969) peuvent résumer cette situation :

Transferts financiers des pays développés vers les pays sous-développés

- investissement nouveau	4 milliards de dollars
- prêts liés remboursables en devises	2,4 " "
- autres prêts remboursables	2 " "
- dons unilatéraux (non directement politiques (?))	0,7 " "
Soit un total des entrées dans les pays sous-développés de	9,1 milliards de dollars
	=====

Transferts financiers des pays sous-développés vers les pays développés

- transferts invisibles dus aux termes de l'échange	2,2 milliards de dollars
- bénéfices et intérêts des investissements privés	8,3 milliards de dollars
- remboursement des prêts et intérêts	5,2 " "
Soit un total des sorties des pays sous-développés de	13,7 milliards de dollars
	=====

Les pays sous-développés ont donc contribué pour :

4,6 milliards de dollars (en 1969)

à l'accumulation capitaliste dans les pays développés.

5) Remarques

Il n'est pas tenu compte ici du pompage réalisé par le social-impérialisme, ni du pompage des richesses naturelles et de la force de travail par l'émigration.

0 0 0

UN BON CONSEIL ...

L'ancien secrétaire d'Etat à la guerre des U.S.A., MAC NAMARA a pris la parole (en tant que directeur de la B.I.R.D.) à la C.N.U.C.E.D. III pour inviter les participants à ne pas "perdre du temps à chercher des responsables et, ce qui est pire, à gaspiller ses forces à des confrontations stériles entre pays pauvres et pays riches".

Se posant en arbitre (international), il a sermonné ces derniers en faisant ressortir les points suivants :

"l'aide publique au développement, exprimée en pourcentage du P.N.B., non seulement ne dépasserait pas, de 1970 à 1975 la moitié de l'objectif fixé de 0,7 %, mais encore qu'elle ne manifesterait probablement que peu de progrès sensibles pendant la seconde moitié de la décennie".

De 1960 à 1970 "Les 25 % les plus riches de la population mondiale ont profité de 80 % de l'augmentation globale de la richesse du monde".

Tandis qu'on "s'aperçoit que le revenu moyen par habitant des pays développés devrait passer de 2 400 à 3 600 dollars en 1980, alors que celui des 75 % des pays pauvres ne progresserait que de 180 à 280 dollars".

Se tournant ensuite vers les "pauvres", il leur recommande d'abord et avant tout "de réduire l'inégalité choquante des chances de progrès qui s'offrent aux divers groupes à l'intérieur de ces pays". Car, selon lui, la décennie écoulée a démontré que : "la croissance économique dans les pays pauvres accroît le fardeau des 60 à 80 % des pauvres par rapport au groupe des 5 % les plus riches qui, lui, s'enrichit".

Il faut remercier ici MAC NAMARA pour cette excellente définition de la croissance économique capitaliste : accroissement de la richesse d'une minorité au détriment de la majorité qui voit sa misère augmenter.

Et M. MAC NAMARA propose de remédier à cet état de chose "en mettant en place un régime fiscal plus équitable et efficace, en adoptant une législation de réforme agraire, en appliquant des mesures réglementant les loyers et avant tout en établissant des programmes concrets qui visent à accroître la productivité des petits cultivateurs".

Voilà donc un défenseur inattendu de la "Révolution agraire" : M. MAC NAMARA représente peut être "l'aspect progressiste" de l'impérialisme ?

La suite de son exposé est cependant sans équivoque sur la nature de ses conseils. Il signale en effet aux gouvernements intéressés "trop peu, trop tard, telle est l'épitaphe la plus commune des régimes politiques qui ont perdu le mandat qui leur avait été confié à cause des revendications de parias désespérés privés de terres et d'emplois".

Les mesures proposées visent donc surtout à éviter les éclatements de colère des peuples qui peuvent inquiéter l'impérialisme et menacer sa domination. M. MAC NAMARA parle en connaissance de cause ayant dirigé la guerre contre le peuple vietnamien, il a appris que la plus grande armée du monde ne peut rien contre un peuple qui est décidé à changer sa situation et à se débarrasser de l'exploitation.

o o o

A PROPOS DE L'AIDE AU TIERS-MONDE

Nous reproduisons ici quelques extraits du livre de Pierre JALEE "le pillage du Tiers Monde" relatifs aux problèmes de l'aide accordée par les pays développés aux pays sous-développés.

1) S'agit-il d'une aide ?

"Le problème de l'aide au tiers monde est un de ceux qui offrent la plus grande confusion et qui prêtent aux interprétations les plus divergentes. La confusion existe au niveau même des chiffres et données de base. La seule source quant à ces chiffres et données, à l'échelle internationale, réside dans la publication de l'O.C.D.E. "Aide au développement" qui donne lieu chaque année, sous le sous-titre "examen 19 .." à une édition nouvelle assortie des chiffres les plus récents."

"Le titre laisse clairement entendre qu'il s'agit d' "aide". Cependant, le rapport et les tableaux statistiques entretiennent une permanente ambiguïté entre les deux notions d'aide et de flux financiers, alors que de toute évidence certains flux financiers et non des moindres ne constituent en rien une aide, et que par contre certaines aides ne donnent pas lieu nécessairement à des flux financiers. Mais cette ambiguïté probablement voulue permet de faire état chaque année, dans le grand tableau annexe récapitulant les "flux financiers aux pays moins développés et aux organismes bilatéraux", de chiffres dont le total donne une image flatteuse de l"effort fait par les pays riches en faveur des pays pauvres. Image flatteuse, mais fausse dans la mesure où l'on propage implicitement et adroitement l'idée que flux = aide.

C'est ainsi que pour l'année la plus récente connue, 1970, le total de ces flux ressort à 15 542 millions de dollars, se décomposant ainsi par grandes masses (en chiffres nets, c'est-à-dire déduction faite des mouvements en retour au titre des remboursements et des investissements) :

- aide publique au développement	6 808
- autres flux publics	1 159
- apports du secteur privé	6 735
- dons des organismes privés	840

Total

15 542

"Mais notons surtout que cette récapitulation est un fourre-tout où figurent une foule de flux que même avec la plus extensive bonne volonté on ne saurait assimiler à une aide. C'est ainsi que la rubrique "autres flux publics" est essentiellement constituée de crédits publics à l'exportation (cf. ci-dessous notre critique de ces crédits), d'achats de titres d'organismes internationaux par les banques centrales des pays développés, et enfin d'investissements publics sous forme de prises de participation dans des entreprises.

Quant au gros morceau que sont les "apports du secteur privé", il est constitué de deux parts : les investissements et placements privés, pour 4 561 millions de dollars et les crédits privés à l'exportation pour 2 174 millions de dollars. Concernant les premiers, on fera croire à peu de monde, et surtout pas aux P.D.G. des monopoles occidentaux, que lorsque ceux-ci investissent dans le tiers monde c'est pour voler à son secours et non pas pour y piller des matières premières et de toute façon y réaliser des profits. Mais où la mesure déborde, c'est lorsque nous voyons intervenir dans ces "flux" les bénéfices réinvestis, c'est-à-dire les bénéfices réalisés dans le tiers monde et partiellement réinvestis sur place. Ces bénéfices font partie de "l'épargne intérieure" des pays du tiers monde, il est tout simplement monstrueux de les enregistrer comme des flux et mystificateur de les regarder comme une aide.

Pour ce qui est enfin des crédits à l'exportation, qu'ils soient publics ou privés, il nous suffit de laisser parler le rapport 1971 du C.A.D. lui-même, qui reconnaît incidemment que les crédits publics à l'exportation "sont essentiellement fournis en vue de promouvoir les exportations (des pays développés) et non de favoriser le développement" (1) et qui note ailleurs que "la distinction entre les crédits à l'exportation du secteur public et ceux du secteur privé se fonde en général sur des différences institutionnelles subtiles" (2). Il est parfaitement exact qu'il faut mettre dans le même sac les uns et les autres, et que ce sac ne saurait en rien recevoir l'étiquette "aide au tiers monde" puisque les crédits à l'exportation ont été institués par tous les pays développés dans la seule motivation d'apporter une aide à leurs exportateurs pour des ventes extérieures sur toutes destinations et non seulement en direction du tiers monde."

2) Les investissements privés

Tableau 1 : Estimation de l'investissement privé direct cumulé des pays capitalistes développés dans le tiers monde

	Afrique	Amérique Latine	Moyen-Orient	Asie et Océanie
<u>Fin 1967</u>				
Industrie pétrolière	2,6	4,5	2,8	1,1
Industries extractives	1,3	2,0	-	0,3
Industrie manufatur.	1,2	6,5	0,2	1,5
Autres secteurs	1,4	4,9	0,1	2,0
Totaux régionaux	6,5	17,9	3,1	4,9
Total général		32,3		
<u>Fin 1970</u>				
Totaux régionaux	8,5	21,4	3,9	6,2
Total général		40,0		

1) O.C.D.E. "Aide au développement", examen 1971, p. 43.

2) Op. cit., p. 115.

X

	<u>PETROLE</u>	<u>MINES</u>	<u>INDUSTRIE MANUFACTURIERE</u>	<u>AUTRES</u>
<u>Fin 1967,</u> <u>% tiers monde</u>				
Par secteurs	34 %	11 %	29 %	26 %

Source : O.C.D.E. Aide au développement, examen 1971, tableau VI-2 et VI-3.

Nota: l'O.C.D.E. elle-même insiste sur le caractère "très approximatif" de ses données qui ne constituent qu'un "ordre de grandeur possible".

Tableau 2

Investissements privés annuels des pays capitalistes
développés dans le tiers monde, et revenus rapatriés

	<u>1960</u>	en millions de dollars	
		<u>1964</u>	<u>moyenne 1969-70</u>
A - Investissements directs nouveaux			
Etats-Unis		572	905
Royaume-Uni		70	
R.F.A.		46	159
France		190	
Italie		34	124
Japon		25	
Total pays du C.A.D.	1077	1073	1900 (e)
B-Bénéfices réinvestis	664	745	1206 (e)
C-Accroissement des investissements directs (A + B)	1741	1818	3106
D-Investissements de portefeuille	849	550	1424
E-Flux nouveaux (A+D)	1926	1623	3324
F-Revenus d'investissements officiellement rapatriés		4900	7820 (e)
G-Rapport F/E		3,0	2,35 (1)

Source : O.C.D.E., Aide au développement, examens 1961-1965 et 1971. Pour les revenus rapatriés, cf. texte.

Nota : les chiffres des investissements incluent, à concurrence de quelque 10 % du total, les investissements privés dans certains pays sud-européens. Les revenus d'investissements (F) ne concernent que les pays du tiers monde.

(1) Etant donné le Nota qui précède, ce rapport, en ne prenant en compte que les chiffres concernant le tiers monde, ressort à environ 2,6.

(e) estimation de l'auteur.

L'auteur donne les commentaires suivants :

"Cela nous amène à parler plus spécialement des investissements privés des Etats-Unis, qui sont de loin prédominants parmi les investissements étrangers dans le tiers monde et qui y donnent le ton. A la fin de 1968, le total des investissements privés directs cumulés des U.S.A. dans le tiers monde s'élevait à 20 355 millions de dollars (4). D'après notre tableau, la même année, le total des mêmes investissements pour l'ensemble des pays capitalistes développés devait approcher 35 milliards de dollars. Les capitaux U.S.A. en représentent donc environ 58 %. Mais cette proportion est loin d'être la même pour toutes les régions du tiers monde, puisqu'en Amérique Latine les investissements américains cumulés représentent tout près de 75 % du total étranger, d'où une suprématie beaucoup moins grande en Afrique et en Asie. Mais il est très caractéristique d'enregistrer (5) qu'entre 1960 et 1968 l'accroissement des investissements directs des capitaux privés U.S.A. a été de 40 % en Amérique Latine, de 104 % en Asie et de 190 % en Afrique. On constate donc une nette tendance du capitalisme monopoliste des U.S.A. à répartir mieux ses mises entre les divers continents du tiers monde. Il peut ralentir relativement son effort là où il est en tout état de cause et pour long-temps prédominant et l'accentuer au contraire là où il a encore des positions à conquérir."

"Une tendance sans doute plus importante encore à dégager, c'est qu'à partir des années soixante les capitaux privés des diverses puissances impérialistes s'ils continuent souvent à se concurrencer dans le tiers monde, plus souvent encore s'y associent dans les entreprises plurinationales. Cela est particulièrement typique dans les créations récentes d'entreprises minières en Afrique, très nombreuses depuis 1960, où dans tous les cas qu'il nous a été donné de connaître nous avons rencontré des associations de capitaux privés en provenance de plusieurs pays capitalistes développés et presque toujours avec une participation de capitaux publics locaux".

"Mais nous sommes loin d'en avoir terminé avec les capitaux privés, et il nous faut revenir à leurs profits puisque la réalisation de ceux-ci est leur but. Nous avons déjà vu que ces profits sont particulièrement élevés dans le tiers monde et qu'environ les 9/10 ème sont rapatriés dans les métropoles impérialistes. Il est d'ailleurs très difficile de trouver dans les documents des organisations internationales des données précises quant au montant de ces rapatriements".

"Nous avons fait ce travail pour les revenus de 1964 et pour ceux de 1968 (7). Le chiffre indiqué au tableau 2 (ligne F) pour 1969-1970 a été obtenu par extrapolation des précédents, ce qui nous donne :

- revenus d'investissements privés, 1964	4 900 millions de dollars
- " " " " 1968	6 800 "
- " " " " 1969-70 ..	7 820 "

Ces chiffres sont énormes, et cependant ils ne font état bien sûr que des profits légalement rapatriés. Or, il nous faut maintenant nous arrêter un moment sur le cas des profits frauduleusement rapatriés. Nous avons quelque expérience personnelle et directe (non en tant que pratiquant mais en qualité de contrôleur) des pratiques les plus couramment employées, et qui le sont lorsque, comme c'est fréquemment le cas, des pays du tiers monde prennent des mesures en vue de limiter les transferts des profits réalisés chez eux. Ces pratiques consistent le plus souvent, soit en une minoration du montant des exportations, soit en une majoration du montant des importations de la firme.

./.

(4) Pierre JALEE, Le tiers monde en chiffres, tableau V-4.

(5) Op. cit.

(7) Pierre JALEE, Le tiers monde en chiffres, tableau V-5.

XII

"Premier cas : il s'agit généralement d'une entreprise **extrayant des matières premières** et appartenant à un groupe internationalement implanté. Vendant sa production à l'étranger à des entreprises du même groupe, il lui suffit de minorer le produit de ses ventes pour que son bénéfice parte en même temps que la marchandise et fasse surface là où le groupe aura intérêt à le faire ressortir comptablement et financièrement. Deuxième cas : il s'agit au contraire d'une entreprise manufacturière qui importe, d'une ou plusieurs sociétés du même groupe, des matières premières ou produits à incorporer (pièces de montage, etc ...) Il lui suffit de majorer le prix de ces importations pour que son bénéfice apparaisse à la source, dans les comptes et les caisses de la société apparentée exportatrice. Dans l'un et l'autre cas, l'entreprise s'arrange ainsi pour ne faire apparaître dans ses comptes aucun bénéfice ou un bénéfice minime, ce qui lui évite de solliciter des autorisations de transferts, mais elle n'en a pas moins réalisé des profits qui font surface ailleurs ici ou là, dans les comptes de telle ou telle société du groupe."

"Estimer, même grossièrement, l'ampleur de ces sorties souterraines de profits est impossible. Tout ce que nous pouvons dire est que leur importance est très ~~au dessus~~ du négligeable. Nous pouvons aussi nous référer à un exemple cité par Miguel Arraes. L'ancien gouverneur de l'Etat de Pernambouc rapporte qu'en 1953-54, le président Vargas avait prescrit une enquête au sujet de ces sorties frauduleuses de profits du Brésil. Il s'avéra qu'en dix-huit mois, les fuites à destination des U.S.A. avaient atteint 150 millions de dollars, que l'auteur extrapole à 250 millions de dollars pour l'ensemble des capitaux étrangers (8). Comparant nous-mêmes ces montants à ceux des profits légalement transférés hors du Brésil à la même époque, il nous est apparu que ces sorties frauduleuses n'étaient que modérément inférieures aux sorties officiellement enregistrées."

3) Pourquoi l'aide publique ?

"Ce que nous venons de dire d'un des objectifs essentiels de l'aide publique au tiers monde appelle sans plus tarder une analyse politique de celle-ci. Que ce soit par le jeu de l'échange inégal (déterioration des termes de l'échange) qui entraîne une ponction lente, continue, mais relativement peu visible sur les recettes d'exportations du tiers monde, que ce soit par le rapatriement des profits privés qui exige chaque année une ponction de caractère massif et abrupt sur les réserves de change, le pillage du tiers monde sous ses diverses formes ne serait pas supportable longtemps par les pays pillés si une aide financière et économique ne leur était apportée régulièrement. Nous avons vu déjà que divers auteurs analysent l'aide en une restitution. Elle peut aussi être comparée à des injections répétées annuellement, qui ont pour effet de réamorcer la pompe d'où les monopoles impérialistes recueillent le produit de leur pillage. L'aide publique n'est donc en rien une générosité, une option qu'on pourrait prendre ou non, mais une rigoureuse obligation afin que le système d'exploitation puisse se perpétuer sans trop de heurts."

o o o

(8) Miguel ARRAES, Le Brésil : le peuple et le pouvoir, Maspéro, 1969, p.115-116.